



Madame la Sénatrice Marie-Claude Varailles attire l'attention de Monsieur le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation sur le report de la Directive pour une utilisation durable des pesticides (SUD).

Depuis 2009, cette directive vise à réduire les risques et les incidences de l'utilisation des pesticides sur la santé humaine et sur l'environnement dans les pays membres de l'Union européenne.

La directive SUD devait être révisée le 23 mars dernier afin d'accélérer les efforts et d'approfondir les objectifs initiaux, notamment par la réduction de 50% des risques et de l'utilisation des pesticides d'ici 2030.

L'annonce du report de la révision de cette directive à une date aujourd'hui inconnue inquiète les associations et les organismes qui luttent contre l'utilisation des pesticides et qui craignent que ce report masque un affaiblissement des objectifs initiaux.

Madame la sénatrice demande donc au ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation si le gouvernement entend rester pleinement attentif à l'évolution des ambitions portées par la directive pour limiter l'usage des produits phytosanitaires.

**MARIE-CLAUDE
VARAILLAS**

SENATRICE
DE
LA DORDOGNE

*VICE-PRESIDENTE
COMMISSION D'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE ET DU
DEVELOPPEMENT DURABLE*

*MEMBRE DE LA DELEGATION AU
DROIT DES FEMMES*

CONSEILLERE
DEPARTEMENTALE

CANTON ISLE MANOIRE